Avignon, le 10/10/2025

COMPTE RENDU DU CSAL DU 07/10/2025

Ce CSAL s'est ouvert comme la plupart du temps par la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales (OS). Le contenu de chacune comportant un bref passage sur la première des trois journées de la convention des C et des B et décrivant ce que chaque OS pensait de ce type d'évènement. La suite a été beaucoup moins politiquement correcte, la direction prenant personnellement les critiques qui étaient formulées contre ces séminaires qui, quoi qu'on en dise, est là principalement pour redorer le blason bien terni de la DGFIP et faire réfléchir les agents sur « comment mieux scier la branche sur laquelle ils sont assis » tout en permettant d'alimenter les rubriques communication du Mag84 et d'Ulysse 84.

A ce sujet, nous attirons l'attention des heureux gagnants d'une invitation obligatoire les 4 et 5 décembre prochain sur le fait que sans démarche de leur part, leur trombine pourra allègrement compléter la galerie des mines réjouies qu'on pourra admirer dans les parutions citées supra. Nous les invitons donc, au cas où ils souhaiteraient préserver leur droit à l'image à se rapprocher des charmants (Gentils???) Organisateurs de ces réjouissances dès l'ouverture afin de préciser qu'ils ne souhaitent pas que leur visage soit publié. Cela évitera des malentendus…

Ainsi donc, nos écrits n'ont pas plu à la direction, c'est peu de le dire, au point qu'après quelques échanges bien musclés, rarement entendus dans ce cénacle (et pourtant…), l'Administration a proposé une suspension de séance de quelques minutes afin de faire retomber sa pression et de pouvoir reprendre les débats sereinement et constructivement sur les points à l'ordre du jour.

Le premier d'entre eux était la présentation du nouvel organigramme du service de Direction.

Pas de remarque particulière si ce n'est que l'architecture ressemble étrangement à celle de l'organigramme de la DDFIP 84 avant Gauthier II :

un pôle Gestion Publique, un pôle Gestion Fiscale et un pôle Ressources. La nouveauté résidant dans la création d'un 4ème pôle Comptabilité de l'Etat-Recouvrement-Contrôle.

Méfions-nous quand même d'un outil qui semble trop clair : la DGFIP a souvent tendance à ne pas laisser ce type d'outils prospérer bien longtemps….

Nous avons toutefois insisté sur le dépeuplement du service de direction (à l'instar des services territoriaux, ni plus ni moins), en particulier le BIL, les RH, la division comptabilité-fiscalité de l'aménagement, les divisions métiers (liste non exhaustive) et les difficultés rencontrées par les agents en direction.

Nous avons ensuite eu droit à la présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2024. Ce magnifique outil statistique retrace plusieurs données comme les congés mis en CET, les écrêtements horaires, les congés maladies, les fiches de signalement, le taux de couverture des emplois, etc...
En substance, vu les jours mis en CET et les écrêtements horaires, on évalue à une trentaine d'équivalents-temps pleins (ETP) le volume de « bénévolat » accompli par les agents vauclusiens.
Le sujet des réorganisations est important également. Il pèse notamment pour les agents du PCE qui à peine regroupés à Avignon se voient menacés par la dissolution de leur service à l'horizon 2026. Devant les belles promesses relatives sur l'accompagnement RH de cette réorganisation, nous avons rappelé que les leçons tirées du mortifère NRP n'étaient pas mises en œuvre et que l'actuel système d'affectation des cadres A (qui constituent l'essentiel des agents PCE) donnait des priorités qui restaient théoriques en l'état.
De plus, vu la manière avec laquelle ont été traités les agents du SIP et du SPL (SGC, Paierie et Trésoreries hospitalières) à Avignon lors des travaux du chantier de la cité administrative (dit programme P348) au sujet de l'accueil, nous craignons que la future réorganisation à venir (chut, c'est secret...) se déroule dans les mêmes conditions.
Nous avons demandé qu'on nous fournisse les plans du futur accueil et le plan de prévention pour cette nouvelle phase (entre décembre 2025 et février 2026).

La question des emplois revient très souvent bien entendu, car elle est la pierre angulaire de nombreux maux dans les services. La première faute incombant aux politiques qui suppriment des emplois de manière dogmatique, la deuxième revenant à la DGFIP qui ne recrute même pas à la hauteur de ses autorisations annuelles.
Le comblement des emplois vacants par des contractuels, présenté par la Direction comme une respiration, est vécu dans les services de manière diverse : si les personnes contractuelles font très souvent l'unanimité pour elles dans leur service, leur présence est régulièrement un point d'achoppement (traitement, indemnités, statuts, concours). Au cas particulier, on frôle les 50 contractuels pour la DDFIP84…

Sujet suivant : le bilan du télétravail pour 2024.
Nous avons attiré l'attention de la direction sur l'utilisation des chiffres et l'interprétation qu'on pouvait leur donner.
De plus, nous avons rappelé que pour pouvoir déposer des recours (hiérarchique, en CAPN ou bien au tribunal administratif), il faut déposer dans SIRHIUS la demande initiale de télétravail comme on voudrait l'obtenir (et non comme le voudrait le chef de service…).
Parallèlement à l'application depuis septembre 2023 du protocole fantôme en la matière (« ce ne sont que des préconisations… »), nous avons relevé l'absence coupable d'un protocole national DGFIP en matière de télétravail (il est à l'écriture depuis 2 ou 3 ans…).
Sur plusieurs points, cette note locale très restrictive fait peser la suspicion sur les agents.

Dernier sujet à l'ordre du jour : présentation de l'Observatoire Interne.
Cela fait suite à la magnifique présentation de ce recueil statistique (encore un) par le DDFIP en personne (le Molière est attribué à……..)
Ce qui en ressort largement est la perte de sens au travail.
Le Directeur a ensuite indiqué qu'outre des sujets nationaux comme la rémunération, les effectifs, les carrières, l'idée sous-jacente de cet Observatoire était de déterminer des lignes

d’action locales pour améliorer le quotidien des agents de la DDFIP84. (C’est dans cet esprit que la convention des C et des B a été créée...)
Avec 50 % des agents ayant répondu, la portée de cet outil est toute relative...

Nous avons enfin abordé les questions diverses.
Nous avons appelé l’attention de la direction sur la responsabilité qu’elle avait en matière d’information sur la Protection Sociale Complémentaire, en particulier en direction des agents en CLM, CLD et temps partiel thérapeutique.
Le parking de la Cité retrouvant peu à peu un nombre de places disponibles appréciable, de nouvelles modalités provisoires d’attribution vont être mises en œuvre dans le sens d’une simplification. Un message sera adressé à l’ensemble des agents sur ce sujet…

La Direction a de nouveau été interpellée sur les modalités de traitement de la relance en matière de saisie des déclarations préremplies des défaillants, ainsi que du tripatouillage de dates en matière de contentieux.

Enfin, le déménagement du siège du SIE Nord Vaucluse et de l’antenne du SIP Nord Vaucluse de Carpentras dans le bâtiment jouxtant le CCPRO étant acquis dans la tête du DDFIP (reste plus qu’à débloquer les budgets adéquats… vaste programme…) pour fin 2026 plus vraisemblablement courant 2027, le principe d’un double déménagement dans une zone tampon à l’issue du bail actuel a été balayée par la direction.

Vos élus qui ont siégé à ce Comité :

Benoît SAUTECOEUR (EDR)
Élisabeth RAMEL (SPFE AVIGNON)
Delphine JORDA (SGC MONTEUX)
Arnaud BEAUJARD (SPFE AVIGNON)
Laurent DERBES (SIP AVIGNON)